



L'ÉCHO

de La Mecque

POMAREZ, UNE PETITE VILLE À LA CAMPAGNE

BULLETIN MUNICIPAL

HIVER/PRINTEMPS 2021 | N° 20



Pomarez



TRAVAUX AVENUE DU MARSAN

Informations riverains

Des travaux sur l'aménagement de l'avenue du Marsan sont programmés.

Ces travaux consistent en :

- Réfection totale de la voirie avec
 - Voie circulaire de 3,50 ml
 - Stationnement
 - Trottoir de part et d'autre
 - 1 trottoir avec une largeur minimale de 1,40 ml
- Travaux réseaux secs
- Réfection des branchements adduction eau potable

Durant les travaux la circulation sera déviée pour l'ensemble des automobilistes.

Les riverains pourront sortir et rentrer de chez eux.

Durant la majeure partie des travaux, le stationnement sera interdit sur tout le long de l'avenue du Marsan.

Ces travaux commenceront le : **17 MAI 2021**

La fin des travaux est programmée pour : **FIN NOVEMBRE 2021**

Il est demandé à l'ensemble des riverains de se manifester pour des éventuels branchements supplémentaires. Après travaux, tout branchement sera refusé durant une période de 5 ans.

Des réunions de chantiers se tiendront de façon hebdomadaire pour toute doléance.

Les entreprises informeront les riverains sur l'état des travaux à réaliser vis-à-vis de chaque riverain.



Le Mot du Maire



Aux dires de notre Président nous voyons enfin le bout du tunnel, la vaccination et les confinements successifs vont avoir raison de la Covid19.

Tous, nous traversons cette pandémie sans trop nous plaindre, excepté bien entendu les commerces dit « non essentiels » qui eux par contre, ont de quoi être en colère.

Notre village a souffert doublement, comme d'autres aussi. D'abord, nous avons enduré la covid. Puis, pour la troisième fois en quatre ans, la grippe aviaire a meurtri le monde agricole et la filière du canard (élevages, gavages, transports, découpeurs conserveurs, conserveries et entreprises avicoles...).

Il nous faut soutenir nos entreprises locales, en consommant leurs produits ; mais aussi leur apporter notre soutien dans leurs combats futurs pour la vaccination, pour des élevages en plein air et des élevages raisonnés.

Je me permets d'exprimer mon sentiment de révolte, envers les personnes qui, en pleine crise de la grippe aviaire, sont venues faire du voyeurisme et des photos indiscrettes devant les locaux d'une entreprise alors réquisitionnée par la Préfecture. C'est un manque évident de respect devant la souffrance du monde agricole.

Régulièrement depuis un an, nous recevons des habitants venus se plaindre de leurs voisins. Ces querelles doivent, je l'espère, être mises sur le compte des confinements successifs ayant engendrés un ras-le-bol. Mais je tiens à rappeler à tous qu'il existe des règlements (PLU, lotissements). La grande majorité des problèmes rencontrés seraient évités si les règles étaient respectées. Je vous invite donc, tous à faire preuve de civisme en vous y conformant.

En mars 2020, j'avais promis d'organiser des réunions participatives, qui n'ont malheureusement pas pu se tenir du fait de la pandémie. C'est pourquoi, tous les samedis matin, de 10h à 12h, vos élus tiennent des permanences en mairie. Nous sommes présents pour vous rencontrer, pour parler de nos actions mais aussi écouter vos propositions.

N'hésitez pas, venez participer à la vie de votre commune.

Pascal CASSIAU
Maire de Pomarez

Comité de rédaction du bulletin municipal :

Maryse DUPRAT, Véronique GUILHORRE, Valérie SAINT JEAN, Geneviève TACHOIRES, Colette DUPOUY, Caroline NEL, Guillaume BESSELLERE, Daniel BUOSI, Sébastien LARRERRE.

Equipe Municipale



Pascal CASSIAU, Maire

62 ans, Conducteur extrusion à Dax
Habitant de Pomarez depuis 33 ans
Président du Syndicat des Eschourdes



Alain GARBAY, 1^{er} adjoint et vice président CDC en charge du pôle économique

62 ans, retraité. Natif de Pomarez et résident depuis toujours
Commissions : Finances, Gestion du Personnel/Ecole, Bâtiments/Voiries/Eau-Electricité.
Délégué titulaire du SIVU du Bassin versant des Luys, du SIVU des Arrigans et du Syndicat des Eschourdes



Hélène TORTIGUE, 2^{ème} adjointe

42 ans, planificatrice transport à Pomarez
Native de Pomarez et résidente depuis toujours
Commissions : Finances, Gestion du Personnel/Ecole, Agriculture/Forêt/Environnement.
Déléguée titulaire de l'ALPI et suppl. du SIVU des Chênaies de l'Adour et du SIVU des Arrigans.



Ludovic NOUGARO, 3^{ème} adjoint, Conseiller communautaire

43 ans, Commercial dans les Landes et les Pyrénées Atlantiques.
Natif de Pomarez et résident depuis toujours
Commissions : Finances, Bâtiments/Voiries/Eau-Electricité
Délégué titulaire du SYDEC et suppl. du Syndicat des Eschourdes



Maryse DUPRAT, 4^{ème} adjointe

Conseillère communautaire
59 ans, secrétaire comptable à NASSIET
Résidente à Pomarez depuis 33 ans
Commissions : Finances, Communication/Vie Associative, Gestion du Personnel/Ecole, Bâtiments/Voiries/Eau-Electricité



Joëlle LAGOUARDETTE, Conseillère communautaire

54 ans, Agent Administratif à Mont de Marsan. Résidente à Pomarez depuis plus de 40 ans
Commissions : Finances, Bâtiments/Voiries/Eau-Electricité, Agriculture/Forêt/Environnement. Déléguée titulaire du SIVU des Chênaies de l'Adour et du SIVU des Arrigans



Véronique GUILHORRE

50 ans, Professeur de musique sur les écoles de Salies de Béarn, Amou et Pomarez. Résidente à Pomarez depuis 27 ans
Commissions : Finances, Communication/Vie Associative, Gestion du personnel/Ecole. Déléguée suppl. du Syndicat des Eschourdes



Caroline NEL

45 ans, Esthéticienne à domicile à Pomarez et alentours. Native de Pomarez et résidente depuis 14 ans
Commissions : Finances, Communication/Vie Associative, Gestion du Personnel/Ecole, Agriculture/Forêt/Environnement.
Déléguée titulaire du SIETOM



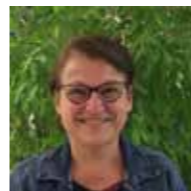
Oriol MARTINEZ

50 ans, Professeur des Ecoles à Pomarez
Résident à Pomarez depuis 14 ans
Commissions : Finances, Gestion du Personnel/Ecole, Agriculture/Forêt/Environnement. Délégué suppl. du SIVU des Arrigans



Maxime CHARMAN

35 ans, Cadre dans l'industrie à Mauléon-Licharre. Résident à Pomarez depuis 7 ans
Commissions : Finances, Gestion du Personnel/Ecole
Délégué suppl au SYDEC



Valérie Saint-Jean

53 ans, Responsable technique au Centre de Gestion Agréé à Saint-Paul-lès-Dax. Résidente à Pomarez depuis 21 ans
Commissions : Finances, Communication/Vie Associative
Déléguée suppl. à l'ALPI



Geneviève TACHOIRES

63 ans, Retraitée de l'Education Nationale
Résidente à Pomarez depuis 21 ans
Commissions : Communication/Vie Associative, Agriculture/Forêt/Environnement



Colette DUPOUY

63 ans, Retraitée Auxiliaire de vie à Pomarez
Native de Pomarez et résidente depuis toujours.
Commissions : Communication/Vie Associative, Agriculture/Forêt/Environnement
Déléguée suppl au SIVU des Chênaies



Guillaume BESSELERE

42 ans, Sapeur-Pompier dans les Hautes Pyrénées. Natif de Pomarez et résident depuis toujours.
Commissions : Communication/Vie Associative, Bâtiments/Voiries/Eau-Electricité. Délégué suppl. du SIVU du Bassin versant des Luys



Daniel BUOSI

56 ans, Ouvrier à Ygos Saint Saturnin
Résident à Pomarez depuis 16 ans
Commissions : Communication/Vie Associative, Bâtiments/Voiries/Eau-Electricité, Agriculture/Forêt/Environnement
Délégué titulaire du SIVU des Chênaies de l'Adour



Sébastien LARRERE

38 ans, Vendeur Magasinier de matériels Parcs et Jardins à Castetis. Résident à Pomarez depuis 18 ans.
Commissions : Communication/Vie Associative, Agriculture/Forêt/Environnement



Laurent MROZINSKI

42 ans, Infirmier libéral à Orthez,
Natif de Pomarez et résident depuis toujours
Commissions : Gestion du Personnel/Ecole, Bâtiments/Voiries/Eau-Electricité



Sandrine SABATHIE

48 ans, Responsable de rayons en supermarché à Orthez.
Résidente à Pomarez depuis 22 ans.
Commissions : Gestion du Personnel/Ecole. Déléguée suppl. au SIETOM



Dominique LAFOURCADE

49 ans, Chauffeur Livreur à Saint-Sever
Résident à Pomarez depuis 11 ans
Commissions : Bâtiments/Voiries/Eau-Electricité, Agriculture/Forêt/Environnement

Commune infos

ELECTIONS : LES DEMANDES DE PROCURATIONS DEMATERIALISEES, COMMENT CA MARCHE ?

Depuis le 06 avril, les électeurs peuvent demander une procuration de façon partiellement dématérialisée depuis un ordinateur ou un Smartphone.

La procédure :

> L'électeur se connecte sur le site :

maprocuration.gouv.fr

> Une fois identifié via France Connect, il doit indiquer :

- la commune dans laquelle il est inscrit
- l'identité de la personne à laquelle il donne procuration (obligatoirement inscrite dans la même commune que lui)
- s'il donne procuration uniquement pour la prochaine élection (en précisant quel tour de scrutin) ou pour une période donnée.

> Le mandant reçoit un numéro de dossier qu'il doit présenter, pour vérification, avec sa pièce d'identité, à un officier ou assistant de police judiciaire dans un commissariat ou une gendarmerie.

> La demande est immédiatement transférée de façon dématérialisée, vers la commune d'inscription de l'électeur qui procède aux vérifications d'usage et, si tout est conforme, valide la demande.

> Le mandant est informé par message électronique.

La procédure papier existante reste toujours en vigueur.

INSCRIPTION SUR LA LISTE ELECTORALE

L'inscription sur la liste électorale de la commune pour les élections départementales et régionales de juin est possible jusqu'au 14 mai 2021 :

- Soit en mairie, sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile
- Soit en ligne, sur service-public.fr ou via France Connect

Toute personne peut vérifier son inscription sur la liste électorale de la commune en se connectant sur service-public.fr
- rubrique Papiers Citoyenneté, Elections.



LA DOYENNE DE NOTRE VILLAGE

Madame Juliette LAUSSU soufflera ses 106 bougies, le 14 juillet 2021. Native de Misson, elle s'installera à Pomarez avec son mari Gilbert. Jeune fille, elle aimait la couture. Adroite de ses doigts, on lui proposa de travailler dans un atelier à Bordeaux, mais elle refusa. Juliette n'aimait pas rester enfermée, cela n'était pas possible pour elle. Elle confectionna durant plusieurs années le vestiaire de sa fille entre autres.

La musique, une vraie passion : « Ecouter de la musique est si agréable ».

Elle a appris le solfège, mais cela l'embêtait. Elle abandonna, car trop d'années de solfège avant de jouer d'un instrument. Elle aimait la vie d'avant : « on se respectait, on se rendait service, on s'entraidait. Il n'y avait pas de jalousie ».

Active auparavant, vous l'avez peut être croisé à Pomarez, conduisant sa Citroën AX blanche. Mordue de jeux de cartes, Juliette passait de nombreuses après-midi à jouer à la belote, au club des retraités pomaréziens.

Aujourd'hui, sans ne jamais se plaindre, Juliette continue son chemin, savoure la vie, en compagnie de sa fille Evelyne vivant à ses côtés.

Souhaitons à Juliette, de vivre encore de bons moments en bonne santé !

RECENSEMENT DES DETENTEURS D'OISEAUX ET DE BASSES-COURS

Après 2016 et 2017, notre commune, comme tout le territoire chalossais, a été durement touchée par une nouvelle crise d'influenza aviaire. La Municipalité est sensible à la difficulté rencontrée par tous les acteurs locaux de la filière.

Face à cette situation sanitaire et faisant écho à la demande de la préfecture, la Mairie a mis en place un registre recensant tous les détenteurs d'oiseaux et de basse-cour. Ce document est conservé en Mairie dans l'attente éventuelle d'un transfert aux services préfectoraux sur demande de ces derniers. Ce recensement permettra d'informer et sensibiliser les particuliers sur la conduite à tenir afin de se protéger au mieux contre la propagation du virus.

Tous les particuliers concernés sont invités à prendre contact avec le secrétariat de la Mairie, soit par téléphone au 05.58.89.30.28, soit par mail à accueil@pomarez.fr, afin de communiquer leurs coordonnées (adresse postale, mail, téléphone).



Novembre 2020

RENFORCEMENT DES MESURES DE BIOSÉCURITÉ
POUR LUTTER CONTRE
L'INFLUENZA AVIAIRE
DANS LES BASSES COURS



Passage au niveau de risque «élevé»
dans toutes les communes des Landes

TÉLÉTHON 2020

Suite au deuxième confinement, l'organisation du Téléthon n'a pu être réalisée. La mairie a mis à disposition une urne afin que les citoyens puissent faire des dons. Cette collecte a permis d'obtenir la somme de 2 241 €. Nous remercions cet élan de générosité des pomaréziens.

TRAVAUX À L'ENTRÉE DU CIMETIÈRE :

Cette rénovation à l'entrée du cimetière a été faite pour que les personnes lors des enterrements puissent s'abriter et signer le livre de condoléances, lors de mauvais temps. Ce local dispose aussi de WC.

Travaux réalisés par le service technique.



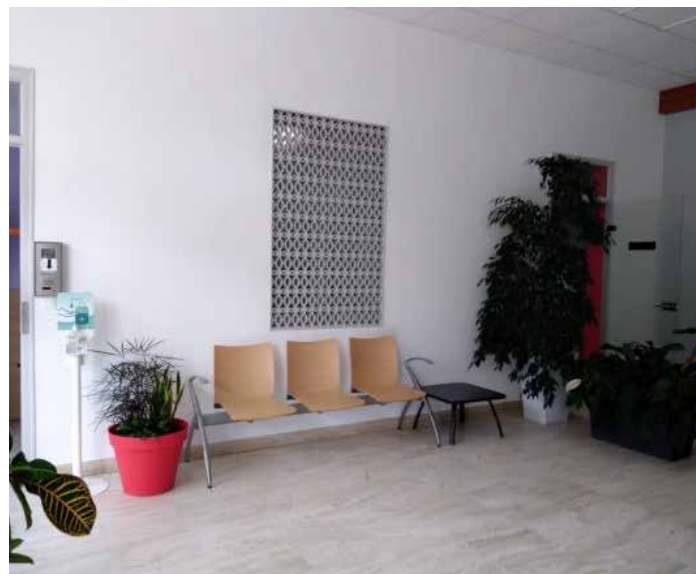
COMMERATIONS DU 19 MARS 2021

Nos Anciens combattants d'Algérie, de Tunisie et du Maroc se sont réunis ce 19 mars à 16 h devant le monument aux Morts en mémoire de leurs 30000 frères d'armes morts pour la France. Cette cérémonie s'est tenue, en petit comité dans le respect des gestes barrières, avec beaucoup d'émotion et de recueillement. Cette journée nationale a pour objectif de ne jamais oublier et surtout de se souvenir de cette douloureuse page de notre histoire. En fin de commémoration nous avons fait une minute de silence en mémoire des civils et militaires morts pour notre pays, avec une pensée particulière pour leurs camarades du Comité local décédés en cours d'année :

Michel Nassiet, Daniel Nassiet, Francis Camblong, Jo Dugène, Henri Martinez, Marc Meilhan, Franck Marcadé et aussi Fernand Saint Germain dernier combattant pomarézien de 1939-1945.



TRAVAUX DE RÉNOVATION DANS LE HALL DE LA MAIRIE :



Nouvelles entreprises

Casa Nature®
la savonnerie artisanale landaise
139 chemin du Yout, 40360 Pomarez
0558985090-contact@casanature-savonnerie.com

Nous avons sélectionné avec soin toutes nos matières premières afin de vous offrir une gamme de cosmétiques naturels, simples et doux. Huiles végétales, extraits de plantes biologiques, odeurs naturelles et pigments minéraux et végétaux entrent dans la composition de nos produits.

Toutes nos formulations sont des exclusivités Casa Nature, elles sont testées et contrôlées en laboratoire pour votre sécurité et conviennent à tous types de peaux même les plus sensibles.

Nous vous invitons à les découvrir en visitant notre atelier de fabrication ou sur notre site internet.

Casa Nature vous offre le meilleur de la Nature
www.casanature-savonnerie.com

VISITE DE LA SAVONNERIE
mercredi 14h à 18h
Juillet/Août : mercredi et vendredi 14h à 18h
1ère démonstration à 14h15
2ème démonstration à 16h00

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

FLFIRE
SÉCURITÉ INCENDIE
Équipement et vérification des matériels de lutte incendie & d'évacuation
FLORIAN LAHITTE
☎ 06-80-77-53-57 ✉ flfire@hotmail.com
📍 Pomarez

GARAGE GOMES
Mécanique Carrosserie & Peinture
06 58 95 94 26
1707 Avenue Jean Barbe
40360 POMAREZ
Tél. 09 81 68 28 25
philippe.gomes@bbox.fr

Eric Louisia
Reflexologie et Massage Sportif
Soins à domicile
louisia.eric.reflexologue@gmail.com
Tél. 06 78 79 29 42

DECHETTERIE

Au niveau des quais, le SIETOM vient d'équiper la déchetterie d'un système antichute afin de se mettre en conformité avec la loi et de prévenir tous risques d'accidents. Depuis le 23 mars 2021, la déchetterie de POMAREZ est pourvue d'un dispositif de surveillance, une vidéo-protection. Ce système permet de lutter contre les dégradations et les vols de plus en plus nombreux qui génèrent des dépenses importantes pour le SIETOM. Les personnes interpellées sur la déchetterie en dehors des horaires d'ouverture seront signalées à la gendarmerie et risquent des poursuites judiciaires.



AIRE DE JEUX AU PARC

La nouvelle aire de jeux du jardin public est terminée depuis début avril. Plus spacieuse, fonctionnelle elle sera très appréciée par les utilisateurs. Les travaux : tables de pique-nique, clôture et aménagement ont été réalisés par les services techniques.



ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

L'année 2020 a été très particulière pour l'Accueil Périscolaire de Pomarez, comme cela l'a été pour beaucoup de structures. Après avoir fermé ses portes au mois de mars en raison du confinement, la réouverture a eu lieu le 14 mai avec un fonctionnement différent, un accueil respectant un protocole sanitaire sévère. L'école à ce moment-là, n'étant ouvert que les lundis et mardis, les enfants étaient accueillis aux heures d'avant confinement. Quant aux jeudis et vendredis, cela ressemblait plus à un centre de loisirs. Les parents n'ayant pas d'autres modes de gardes pouvaient bénéficier de cet accueil. Ce fonctionnement lourd dans sa mise en place a eu du positif. En effet, il a mis en lumière le besoin de revenir à des temps d'animation plus importants. A la rentrée de septembre où là le fonctionnement a repris quasi à la normale, il a donc été décidé avec la Commission Ecole d'accorder plus de temps d'activités et animations diverses en repoussant et en diminuant le temps accordé aux devoirs (ceux-ci étant à la charge des parents). Les moments que l'on consacrait aux devoirs sont maintenant remplacés par des activités ludiques, manuelles, de découverte et parfois même scientifique, à la grande satisfaction des enfants. Cette nouvelle organisation a permis de développer le talent créatif des grands comme des petits.



LA MEDIATHEQUE DE POMAREZ EST OUVERTE A TOUS

VENEZ Y NOMBREUX !



Les ouvertures en temps de couvre-feu sont :

- lundi de 17h à 18h45
- mercredi de 15h à 17h
- samedi de 10h à 12h et de 15h à 17h

Le drive est toujours d'actualité : on choisit son livre sur médialandes (mediatheques@cc-luys.fr) ou on consulte la bibliothécaire (06 38 75 38 48). On réserve et on retire les documents à l'entrée de la médiathèque, au rendez-vous préalablement fixé.

En cette période de disette culturelle, votre médiathèque, située impasse du belvédère, près du skate park ouvre ses portes trois jours par semaine. L'inscription grâce à la communauté des communes et à Médialandes, office départemental des médiathèques est GRATUITE POUR TOUS, petits et grands. En ce moment, un protocole strict y est appliqué pour éviter toute contamination : port du masque, lavage des mains, mise des livres rapportés en quarantaine. Venez donc en toute confiance.

Vous y trouverez un pôle jeunesse renouvelé avec des CD, des DVD et des jeux de la ludothèque d'Amou, un pôle enfance où il est agréable de s'installer pour feuilleter albums, documentaires, BD, romans pour jeunes lecteurs et pour lecteurs plus confirmés. Pour les adultes, des documentaires variés sont à leur disposition : histoire, psychologie, arts, biographies... Un rayonnage entier est consacré à la littérature locale et un autre aux ouvrages en grande écriture. Enfin un bac pour BD adulte est bien achalandé ainsi que le pôle roman, notre département phare, alimenté des derniers prix ou d'oeuvres demandées par les adhérents. Cette année est particulièrement mise à l'honneur la section littérature policière.

Une animation est en cours actuellement « Le polar se met au vert » : il s'agit de lire 5 romans policiers et d'établir un classement personnel. Chacun est entièrement libre de ses choix et peut les communiquer par internet : <https://medialandes.mediatheques.fr/#livres&sm=actu&temetid=11217>

Grâce à votre carte d'adhérent vous bénéficiez de nombreux services sur médialandes : enregistrement de livres sur tablette, lecture de films, écoute de CD, formations en langues... N'hésitez pas à vous connecter.

Venez profiter de notre médiathèque inter-communale. Vous y trouverez des trésors. A bientôt !

La Gazette de l'École

LA VIE À L'ÉCOLE EST MOINS SOCIALE, LUDIQUE MAIS ELLE SE RÉINVENTE !

Depuis le 1^{er} Novembre, les enfants, les parents, les enseignants et le personnel communal doivent suivre des règles encore plus strictes de gestes barrières, port du masque, non brassage des classes, arrivée décalée, désinfection renforcée... La municipalité les remercie pour le respect de ce protocole qui garantit une sécurité sanitaire importante pour tous.



Cette année, les enfants ont la joie de participer au projet départemental de découverte de la course landaise et des traditions gasconnes dans l'enceinte de l'école. Toutes les classes ont reçu la visite de Didier Goeytes, ambassadeur de notre sport local : ils ont pu découvrir les coulisses de la course landaise et s'exercer à l'écart, au saut grâce au conseil de ce grand spécialiste de la discipline. La Musée de la Chalosse, situé à Montfort en Chalosse, est venu présenter des objets anciens utilisés autrefois dans les métairies landaises et les comparer avec nos objets contemporains. Puis, Isabelle Laloubère, conteuse, a partagé avec tous les élèves une vieille histoire sous forme d'anecdote sur la vie de Pomarez tout en intégrant des expressions de la langue gasconne.



Pour Noël, le traditionnel goûter n'a pas pu avoir lieu à cause du contexte sanitaire. Pour égayer cette période, les enfants ont participé à la décoration du village en fabriquant de jolies décorations lors des temps périscolaires. Elles ont pu orner les sapins posés par la municipalité à l'entrée de la place des arènes mais aussi le magnifique sapin, offert par un habitant du village, posé par l'APE dans la cour des maternelles. Le Père Noël, confiné au Pôle Nord avant sa tournée du 25 Décembre, a rendu une visite virtuelle à toutes les classes au grand bonheur de tous !!!

Le Carnaval n'a pas pu s'organiser comme d'habitude mais les enseignants ont eu la bonne idée de maintenir la journée déguisement et ont offert un goûter à chaque classe.

La classe de MS/GS a entamé une correspondance avec les GS de l'école de Saint Gildas des Bois avec qui notre commune est jumelée : une belle occasion de faire connaissance, de présenter et de partager la vie de nos deux villages.



État civil 2020

NAISSANCES

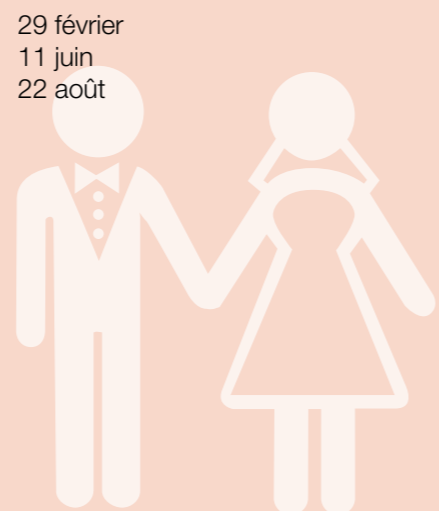
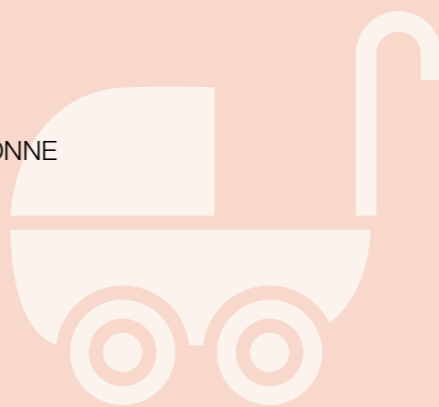
ARBELOA Oihana	17 mars	DAX
BOINARD Rafaël	18 novembre	DAX
BOUDZY Tom	10 avril	DAX
CHEVALIER Clémence	1 ^{er} juillet	DAX
DA SILVA RUIVO SALLES Aiden	24 décembre	BAYONNE
DUCOURNAU CLAVE Lola	25 mars	DAX
GRIHON Manoé	09 janvier	PAU
HOUARI BLIN Chloé, Emmanuelle, Annette	15 juillet	DAX
JAQUET Mewen, Leïo	26 janvier	DAX
JUIGNE GUERTON Hélian, Liam	15 février	DAX
LANSALOT BARACHET Héloïse, Muriel, Marguerite	21 décembre	DAX
LAUSSUCQ Nino	07 septembre	DAX
PARNAUT Tom	18 novembre	DAX
MEZZASALMA Aria, Marie, Louise	05 juin	DAX
ROMAIN Angy, Aimé, Clément	11 mars	PAU
ROUANNE Léo	23 janvier	DAX

MARIAGES

BESSELLERE Guillaume, Roger et Sandra DARRECAMP	29 février
GUILHEM-DUCLEON Stéphan, David, et Isabelle, Emilie, Annick SALFATI	11 juin
LUCBERNET Benoît, Pierre et Camille LAULOM	22 août

DÉCÈS

BARBECANNE Eva, Jeannine, née PUGENS	23 juillet
BENQUET Yves	22 décembre
BEZY Suzanne née ROCHE	12 avril
BOURLON Jean	28 janvier
CAMBLONG Francis	06 mai
CARETTE Guy, Henri, Marie	12 décembre
CAZAUX Lucien, Marie, Antoine, Martial	14 août
DENAIS Marie, Joséphine, Bernadette née FURGAUT	22 janvier
DIMULLE Claudine née HADAN	10 janvier
DUGÈNE Joseph	03 octobre
DUMAS Bernadette, Fernande née PÈBE	22 février
FORNER Roger	19 janvier
GILET Karine née LABAT	04 décembre
LARRERE Claude	19 mai
LARRÈRE Jean-Claude	13 avril
LARRIEU Gabriel	02 décembre
LESPIAUCQ Jean-Claude	07 mai
MARSISSEAU Guy, Paul, Ernest	04 août
MARTIN Joseph	21 janvier
MARTINEZ Henri	09 octobre
MENA Henri, Jean	30 décembre
MERLE Suzanne née DUBOSCQ	07 septembre
MINVIELLE Raymonde née DESTRADE	04 décembre
MOUSQUÈRES Jeanne née MENDIBURU	13 décembre
NASSIET Daniel	25 février
NOUGARO Eloi	27 avril
OYHARÇABAL Florian	27 novembre
ROULIER Aline, Jeanne née SAUBUSSE	09 juillet
SABATOU Michel, Denis, Roger	18 février
SAINT-GERMAIN Fernand	11 mars
SOUARN Marie, Denise née DESERT	05 décembre
SIMON Marcel, Henri, Léo	08 août
TENA BARCO Juana née VELA RELANO	25 janvier



Comptes-rendus du Conseil Municipal

SÉANCE DU 5 NOVEMBRE 2020

Convention d'adhésion au service remplacement du CDG40

La convention d'adhésion au service remplacement du Centre de Gestion des Landes étant échue, il convient de procéder à son renouvellement. La collectivité reste maîtresse du choix de la personne et des conditions de travail. Le CDG40 s'occupe de toutes les formalités administratives et de la rémunération de l'agent. Celle-ci est ensuite refacturée à la collectivité, majorée d'une participation aux frais de gestion.

Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité, approuve la convention d'adhésion et autorise M. le maire à signer ladite convention.

Cession d'une parcelle rue de la Gendarmerie

Une erreur matérielle s'est glissée dans la délibération précédente : l'acheteur va réaliser l'acquisition de la parcelle via une SCI et non en son nom propre.

Afin de régulariser cette affaire, le conseil municipal autorise à l'unanimité la cession de la parcelle de 110 m², au prix de 35€ HT le m² ainsi que la signature de l'acte par M. le maire et désigne Me ROBIN Nicolas, notaire à Pomarez pour la passation dudit acte.

Vente de bois 2020 - Modification

Suite à l'incapacité de M. MARTIN pour des raisons médicales d'assurer jusqu'à nouvel ordre la coupe du bois prévue cette année, un forestier sera employé par la commune pour effectuer la coupe et la livraison du bois de chauffage réservé par les particuliers. La commune va alors encaisser la totalité des sommes liées à ces prestations.

Après délibération, les tarifs additionnels suivant sont adoptés à l'unanimité par le conseil municipal :

- chargé en 2m sur place : 5€ TTC/stère
- livré en 2m : 11€ TTC/stère
- livré en 50cm : 27€ TTC/stère
- livré en 33cm : 29€ TTC/stère.

Ces tarifs viennent s'ajouter au prix du bois au stère initialement voté par le conseil municipal le 11.06.2020.

Marchés de travaux salle André GARBAY – attribution des lots et lot infructueux

L'appel d'offres pour le marché de travaux de la salle André GARBAY est terminé. PARTEC'ETUD et BETEL présenteront leur analyse à la Commission d'Appel d'Offres (CAO) se réunissant le 16 novembre.

Après délibération, le conseil municipal déclare à l'unanimité le lot 9 comme infructueux, faute d'offre ; une consultation pour ce lot sera donc lancée à nouveau. Par ailleurs, le conseil municipal décide de donner délégation de signature à Monsieur le maire pour la signature du marché, après réunion de la CAO pour attribution des lots.

Contrat d'assurance du personnel 2021

Le contrat d'assurance du personnel arrivant à échéance au 31.12.2020, il convient de le renouveler.

Après délibération sur les conditions financières du contrat, le conseil municipal approuve à l'unanimité le renouvellement des contrats au taux de 6.29% pour les agents affiliés à la CNRACL et au taux de 1.65% pour les agents affiliés à l'IRCANTEC.

Autorisation de recrutement d'agents contractuels

M. le maire sollicite l'autorisation du conseil municipal pour procéder au recrutement d'agents contractuels, tant pour le remplacement d'agent indisponible que pour un accroissement d'activité, par une délibération générique, dans le but de parer à l'urgence de recrutement.

Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité, autorise M. le maire à recruter des agents non titulaires de droit public pour faire face temporairement à des besoins liés au remplacement d'un agent indisponible, à l'accroissement temporaire d'activité ou à l'accroissement saisonnier d'activité ; ainsi qu'à signer tout document relatif à cette affaire.

L'ordre du jour étant terminé, Monsieur le maire continue la séance avec les questions diverses :

Pascal CASSIAU :

- Chasse : La FDC40 a demandé une dérogation, une décision de la préfecture des Landes par voie d'arrêté est en attente à ce jour.
- APAT : Demande d'installation d'un musée dans la partie centrale des arènes, après les guichets. Ludovic NOUGARO rappelle à l'assemblée les normes ERP qu'il convient de respecter pour l'ouverture d'un musée. Le conseil municipal accorde l'autorisation d'installer une exposition simple et temporaire.
- Salle de repos : il est décidé de récupérer un local sous les arènes, un tri dans un local occupé par la commune ayant déjà eu lieu. Le matériel du basket occupant le local souhaité sera basculé dans celui désormais vacant. Il faudra prévoir un rafraîchissement des lieux, l'installation d'un mode de chauffage et l'acquisition de vestiaires et de mobilier.
- Permanences du samedi matin : une étude est réalisée depuis la fin du confinement pour étudier la fréquentation. Le public accueilli est à 95% des retraités, des objets de visite simples qui peuvent être traités la semaine. Dès le 1^{er} janvier 2021, la permanence administrative de 9h à 12h sera remplacée par une permanence d'élus de 10h à 12h. Un roulement entre maire et adjoints sera à mettre en place, les conseillers municipaux sont appelés à participer en doublon sur la base du volontariat, pour échange avec la population.
- Cérémonie du 11 novembre 2020 : la préfecture n'autorise la présence que d'un nombre très limité de personnes : quelques anciens combattants, 1 pompier (sous réserve), 1 porte-drapeau de moins de 60 ans. Seront présents Véronique GUILHORRE pour la gestion de la sono et M. le Maire. La lecture d'un texte sera faite par un élève de l'école, diffusée sur la sono.

Hélène TORTIGUE :

La rentrée de novembre s'est faite en respectant le nouveau protocole COVID demandé, en collaboration avec la directrice de l'école Mme RUIZ. Etait également prévue et décalée à 10h, annulée au dernier moment par le gouvernement. L'organisation mise en place rappelle celle décidée en mai/juin au déconfinement, avec un nombre d'élève plus important. Les arrivées, sorties, récréations, mouvements vers la cantine sont décalés, les services périscolaires sont réorganisés afin que les groupes classe soient hermétiques tout au long de la journée. Il a été ressenti une grande pression et peu de soutien de la part des administrés suite à la mise en place de ce nouveau protocole sanitaire.

- La décision a été prise d'octroyer une dotation unique de 50 masques pédiatriques jetables à l'ensemble des élèves de plus de 6 ans.
- Suite à l'interpellation d'une habitante : un sapin sera planté sur la place des arènes, et la décoration sera effectuée par les enfants lors des TAP et de l'accueil périscolaire ; l'installation sera faite avec l'aide des services techniques.
- Personnel technique : suite aux dernières intempéries (inondations), l'urgence de mettre en place une astreinte est soulevée. Cela sera étudié lors de la prochaine Commission Personnel (date à définir).
- Cantine : Une répartition des rôles a finalement été mise en place (bilan à faire en décembre), et une proposition de formation a été faite (acceptée). Sandrine SABATHIE évoque l'idée de mettre en place une charte d'accueil à destination de l'ensemble du personnel (mairie, technique, cantine, école, ...).

Ludovic NOUGARO :

- Cimetière : la réfection du local à l'entrée a été décidée, afin de permettre un point abrité pour la signature de registres si nécessaire. Les WC seront rénovés, une dalle béton et un bardage bois seront réalisés en régie.
- Mairie : l'installation de la climatisation a commencé, durée des travaux estimée à 2 semaines.
- Eglise : la sacristie est en mauvais état, des travaux seront à envisager.

- Presbytère : le logement vacant va faire l'objet de travaux, les devis pour les menuiseries sont en cours, l'isolation et la peinture sont à refaire.

Véronique GUILHORRE :

- Marché : en test pendant 3 mois, depuis 3 semaines maintenant. Il faudrait proposer aux producteurs locaux d'y participer. Les droits de place doivent être étudiés en commission finances, il y a des disparités.

Hélène TORTIGUE :

- Goûter des aînés : proposition de le remplacer par un cadeau qui leur sera porté. Liste des personnes réalisée, tranche d'âge à définir au vu de la population vieillissante sur la commune. Budget, âge, contenu à définir. Saint Gildas a remonté le seuil à 75 ans, et réalisent le panier avec entre autres quelques produits locaux pomaréziens. Pourquoi ne pas faire la même chose ? (cidre). L'âge minimum décidé à 70 ans, commerçants locaux à démarcher. Une parution dans le bulletin est à prévoir pour prévenir du changement de formule.
- Liste des anciens : 51 personnes âgées, isolées, à contacter ou visiter pendant le confinement (comme cela avait été fait durant le premier). Volontaires : Hélène, Colette, Geneviève, Pascal, Caroline, Véronique, Ludovic, Laurent (qui s'occupe également d'un descriptif du CCAS).
- Rencontre d'un collectif mené par Isabelle DARRIGADE pour une démarche similaire, et prise de contact avec une association de covoiturage bénévole.

Pascal CASSIAU :

- L'association départementale des conjoints survivants a adressé un courrier à la municipalité pour remerciement de l'octroi d'une subvention en 2020.

-

Sébastien LARRERE :

Amicale des pompiers : un porte à porte pour la distribution des calendriers n'est pas possible cette année. Une distribution dès que possible dans les boîtes aux lettres sera effectuée, accompagné d'une fiche explicative et d'une enveloppe avec l'adresse de la caserne pour les personnes souhaitant faire un don. Pour les dons, possible par la poste, via une cagnotte sur internet, ou par dépôt en mairie avec accord de la municipalité ; Décision positive, un article sera inséré dans le bulletin municipal. Si un déconfinement le permet, une permanence serait organisée au SDIS le dimanche de 10h à 12h.

SÉANCE DU 3 DÉCEMBRE 2020

Rapport annuel 2019 sur le prix et la qualité du service public d'assainissement non collectif

Rapport annuel 2019 sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif

Rapport annuel 2019 sur le prix et la qualité du service public d'eau potable

M. le maire présente une synthèse de ces trois rapports, soumis à lecture préalable au conseil municipal. Une visite des installations présentes sur Pomarez sera programmée, ainsi que de la source située à Donzacq.

Après délibérations, le conseil municipal adopte, à l'unanimité, les trois rapports annuels 2019 présentés par le syndicat des Eschourdes.

Logement du Presbytère – fin de la convention

La convention passée avec l'Etat arrivant à son terme, il a été décidé, à l'unanimité, par le conseil municipal de ne pas procéder à son renouvellement tacite. Cette convention avait permis la réhabilitation du presbytère en logement, en contrepartie, les loyers pratiqués étaient soumis à barème. Dorénavant, le loyer pourra être fixé librement.

Cession d'une parcelle à la plaine des sports

Suite à la délibération n°4 du 03.09.2020 fixant le prix de vente pour une parcelle à la plaine des sports, l'acquéreur a présenté une proposition écrite pour 1 000m².

Le conseil municipal décide à l'unanimité de la désaffectation du domaine public de la parcelle nouvellement créée, de son déclassement du domaine public au domaine privé de la commune, et accepte la cession à M. BOUTINEAU Jonathan (ou toute autre société s'y substituant) au prix de 35 470€. La passation de l'acte sera confiée à Me ROBIN, notaire à Pomarez.

Cession d'un lot au lotissement Pont du Bos

Le constructeur de maisons individuelles MIKIT (situé à DAX) nous a permis d'enregistrer une réservation pour le lot 13 au lotissement du Pont du Bos.

Après délibération, le conseil municipal autorise à l'unanimité la vente à M. CAPERAA Gauthier et Mme FILLATRE Jessica, domiciliés au 10 rue de l'Horloge à ORTHEZ (64300), lot n°13 du lotissement du Pont du Bos, route des Pyrénées, cadastré section G 782, d'une contenance de 400m², moyennant un prix de 25 000€ H.T. auquel s'ajoute une TVA à la marge de 3 336€. Me ROBIN est désigné pour la passation de l'acte.

Admissions en non-valeur

Lors de la délibération n°11 du 11 juin 2020, des sommes avaient été écartées de la liste des admissions en non-valeur, dans l'optique d'effectuer des dernières démarches de recouvrement. Les tentatives étant restées vaines, le conseil municipal décide, à l'unanimité, d'admettre en non-valeur la liste des créances présentées.

Décision modificative n°1 budget lotissement Poursicam

Une décision modificative sur ce budget s'avère nécessaire afin de procéder à la régularisation de la variation des en-cours de production de biens (stocks). Le conseil municipal décide à l'unanimité du vote des crédits suivants :

FONCTIONNEMENT	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
Article (Chap.) – Opération				
7133 (042) – Variation encours de production de biens		16 500.00		
7015 (70) – Vente de terrains aménagés				16 500.00
Total Fonctionnement	0.00	16 500.00	0.00	16 500.00

INVESTISSEMENT	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
Article (Chap.) – Opération				
1641 (16) – OPFI – Emprunts en euros				16 500.00
3351 (040) – OPFI - Terrains		16 500.00		
Total Investissement	0.00	16 500.00	0.00	16 500.00

TOTAL GENERAL	33 000.00	33 000.00
----------------------	------------------	------------------

Décision modificative n°1 budget lotissement Pont du Bos

La décision modificative a pour objet l'ouverture de crédits supplémentaires suite à un remboursement partiel, en août dernier, de l'emprunt lié aux travaux de ce lotissement. Le conseil municipal décide à l'unanimité du vote des crédits suivants :

FONCTIONNEMENT	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
Article (Chap.) – Opération				
Total Fonctionnement	0.00	0.00	0.00	0.00

INVESTISSEMENT	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
Article (Chap.) – Opération				
1641 (16) – OPFI – Emprunts en euros		50 200.00		
168748 (16) – OPFI – Autres dettes/Autres communes				50 200.00
Total Investissement	0.00	50 200.00	0.00	50 200.00

TOTAL GENERAL	50 200.00	50 200.00
----------------------	------------------	------------------

Budget supplémentaire Commune

Le présent budget supplémentaire repose sur des recettes de fonctionnement non prévues au budget primitif liées à la fiscalité, aux coupes de bois, aux dotations et à l'indemnisation d'un sinistre sur les bâtiments permettant notamment d'ouvrir des crédits sur les chapitres « 011- charges à caractère général », « 012 – charges de personnel », « 65 – autres charges de gestion courante ». Le surplus permet la programmation de quelques investissements supplémentaires d'ici l'adoption du budget 2021.

Le conseil municipal décide à l'unanimité du vote des crédits suivants :

FONCTIONNEMENT			
Dépenses		Recettes	
011 – Charges à caractère général	39 201.00	013 – Atténuation de charges	4 000.00
012 – Charges de personnel	18 012.00	042 – Opérations d'ordre de transfert entre section	1 700.00
014 – Atténuation de produits	214 .00	70 – Produits des services, du domaine et ventes diverses	26 000.00
023 – Virement à la section d'investissement	64 956.00	73 – Impôts et taxes	252 011.00
65 – Autres charges de gestion courante	1 299.00	74 – Dotations et participations	- 215 268.00
		77 – Produits exceptionnels	55 239.00
Total dépenses fonctionnement	123 682.00	Total recettes fonctionnement	123 682.00

INVESTISSEMENT			
Dépenses		Recettes	
040 – Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 700.00	021 – Virement de la section de fonctionnement	64 956.00
16 – Emprunts et dettes assimilées	360.00	10 – Dotations, fonds divers et réserves	3 300.00
21 – Immobilisations corporelles	30 000.00	13 – Subventions d'investissement	3 573.00
23 – Immobilisations en cours	39 769.00		
Total dépenses fonctionnement	71 829.00	Total recettes fonctionnement	71 829.00

L'ordre du jour étant terminé, Monsieur le maire continue la séance avec les questions diverses.

Pascal CASSIAU :

- Rencontre avec l'interlocuteur dédié d'ENEDIS, afin de faire le point sur les nombreuses coupures de courant subies sur la commune. La majorité s'explique par la localisation des câbles au milieu des arbres. En cas de tempête, ceux-ci sont rompus. Des travaux de réalisation d'un second circuit électrique et l'enfouissement d'une partie des réseaux permettra un rétablissement du courant plus rapide en cas de coupure. En période estivale, les arrosages agricoles peuvent être sources de coupures.
- Impressions pour le compte des associations : rappel de la règle en vigueur, impression de flyers et d'affiches, sur le papier fourni par l'association exclusivement. Alain GARBAY précise que le contrat du photocopieur comporte un nombre limité d'impressions.
- Reprise du sport pour les mineurs : actuellement seules les activités extrascolaires en extérieur sont autorisées. A partir du 15/12 (à confirmer), serait possible la reprise en intérieur (culture incluse) avec respect d'une jauge. Se posera le souci du judo car le protocole sanitaire scolaire implique l'utilisation de l'intégralité de la salle des associations pour garantir le respect des distances lors de la restauration scolaire.

Hélène TORTIGUE :

- Cantine : nouvelle rotation mise en place. Formation élaboration des menus programmée en janvier.
- Décoration du sapin de Noël extérieur : Appel à volontariat des élus pour le jeudi 10 et vendredi 11 (de 15h30 à 16h30) pour encadrement de la pose des décorations fabriquées par les enfants des TAP. (Jeudi : Guillaume et Geneviève ; Vendredi : Caroline et Maxime).
- Goûter de Noël : annulé pour des raisons sanitaires, remplacé par la distribution d'une poche de chocolats aux enfants de l'école. Appel à volontariat pour la préparation (Samedi 10h : Oriol, Colette, Daniel, Valérie).

Ludovic NOUGARO

- Rencontre avec LAFITTE TP (maison mère de BAUTIAA TP) : Bautiaa ne quittera pas Pomarez, seul l'atelier est transféré à Saint-Geours-de-Maremne (mutualisation de moyens). Des travaux seront faits pour la transformation de l'atelier actuel en nouveau bureau.
- Salle André GARBAY : le maçon retenu par la CAO demande un décalage d'un mois sur le planning des travaux, compte tenu de difficultés de recrutement. Il faut voir si cela pose un souci aux autres entreprises retenues.
- Aire de camping-cars : le projet a été arrêté par la commission bâtiments/voirie ainsi que par la commission finances: forfait stationnement payant obligatoire, puis forfait facultatif pour l'eau et/ou l'électricité. Chiffrage de l'investissement à réaliser en cours.

Pascal CASSIAU :

- Les 3 devis pour le changement des menuiseries du logement du presbytère ont été reçus : Une offre est largement supérieure et donc écartée, les deux autres offres sont similaires en termes de prix, mais seule l'une d'elle présente la fourniture d'une porte d'entrée en bois. Cette dernière offre est donc retenue.

Joëlle LAGOUARDETTE :

- Aire de jeux au jardin public : devis en attente pour le changement de l'intégralité des installations.
- Bois : distribution des commandes urgentes réalisées, le travail du bûcheron continue pour réaliser les commandes dans les délais les plus brefs possibles (mauvais temps à venir et piste des Barthes en mauvais état à prendre en compte).

Véronique GUILHORRE :

- Goûter des aînés : remplacé par la distribution de paniers gourmands au plus de 70 ans (72 foyers, 153 individuels). La distribution est prévue pour début janvier.

SÉANCE DU 17 DÉCEMBRE 2020

Marché de travaux salle A. GARBAY

Suite à la remise du rapport d'analyse et à la commission d'appels d'offres du 11 décembre 2020, le conseil municipal, après délibération, décide d'attribuer à l'unanimité les lots tel qu'il suit :

Lot	Entreprise	Montant H.T.	Observations
1	SARL LESCAL MICHEL	73 350.98 €	
2	SARL HOUEYE ET FILS	174 110.72 €	Option « nettoyage » comprise
3	MIROITERIE AQUITAINE ALU	15 714.00 €	
4	METAL CONCEPT	23 098.00 €	
5	JCB AGENCEMENT	9 140.70 €	Option comprise
6	AQUITAINE ISOL	102 103.42 €	Option comprise
7	SARL MORLAES	36 297.62 €	
8	SUDELEC	69 881.47 €	
9	POUMIRAU PAU	28 308.05 €	
	TOTAL	532 004.96 €	

Décision modificative n°1 Budget Poursicam - modification

Une erreur matérielle de retranscription a été commise lors de la délibération n°8 du 3 décembre 2020.

A l'unanimité, le conseil municipal décide d'annuler la précédente délibération et d'approuver la décision modificative suivante :

FONCTIONNEMENT	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
Article (Chap.) – Opération				
7133 (042) – Variation encours de production de biens				16 500.00
7015 (70) – Vente de terrains aménagés			16 500.00	
Total Fonctionnement	0.00	0.00	16 500.00	16 500.00

INVESTISSEMENT	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
Article (Chap.) – Opération				
1641 (16) – OPFI – Emprunts en euros				16 500.00
3351 (040) – OPFI - Terrains		16 500.00		
Total Investissement	0.00	16 500.00	0.00	16 500.00

TOTAL GENERAL	16 500.00	16 500.00
---------------	-----------	-----------

L'ordre du jour étant terminé, Monsieur le maire continue la séance avec les questions diverses :

Pascal CASSIAU :

- Phase terminale du PLU-i : le bureau d'étude URBAM avait réalisé la classification des communes par pôles. Le bureau d'étude ARTELIA qui lui succède, a conservé les pôles établis mais a procédé au recalcul des surfaces, et ce à la baisse. Suite à une intervention de la DDTM, cette surface à partager a encore été revue à la baisse. La commune tiendra sur ses positions pour ne pas voir la surface qui lui est attribuée encore amputée. La date limite pour l'élaboration du PLU-i est fixée à février 2022.
- Impressions pour le compte des associations : lecture des échanges de mails. Décision du conseil municipal : s'en tenir à la règle fixée préalablement. Un devis sera réalisé auprès d'imprimeurs pour annoncer un coût aux associations. Le flyer présentant Pomarez, imprimé par BARROUILLET et distribué par l'APAT, reste à la charge de la commune comme c'est déjà le cas.
- Publication sur PanneauPocket : exclusivement pour les informations à l'initiative de la mairie. Une solution pour proposer une page pour les associations de Pomarez sera étudiée en 2021.
- Droit de place : il convient d'harmoniser ceux-ci.
- Aire de jeux du jardin public : elle a été démontée pour des questions de sécurité. La nouvelle implantation est validée selon le devis fourni (fourniture + pose). La clôture, la table de pique-nique et les aménagements au sol seront réalisés par les services techniques.
- La permanence tenue par les élus de 10h à 12h chaque samedi commencera le 9 janvier 2021. Le planning est affiché au service administratif (en interne).
- La présence des gendarmes est souhaitée dès la rentrée aux abords de l'école aux heures de sorties afin de régler les incivilités de stationnement.

SÉANCE DU 7 JANVIER 2021

Délibération 2021-01-07-01/01 – Suppression de la régie de recettes Photocopies

Cette régie a été créée en 2009 pour l'encaissement des photocopies réalisées par les administrés au sein de la mairie, par le biais d'un photocopieur monnayeur. Désormais, le photocopieur n'étant plus à disposition des administrés, cette régie n'a plus d'activité. A la demande de la Trésorerie, le conseil municipal décide à l'unanimité de la suppression de cette régie photocopie et de charger M. le maire de procéder à toutes les formalités afférentes à la présente décision.

Délibération 2021-01-07-02/02 – Convention pour l'accompagnement à l'efficacité énergétique du patrimoine avec le SYDEC

Le SYDEC propose aux collectivités un accompagnement pour l'efficacité énergétique. Cette prestation est intéressante dans l'immédiat concernant la rénovation du logement du presbytère, et notamment le changement des menuiseries. Une prise en charge de 25% est possible.

D'autres possibilités sont incluses dans cette convention, pour la réalisation d'audit, de mission d'assistance pour la réalisation de travaux plus conséquents (prestations réalisées moyennant contribution financière selon grille).

Après délibération, le conseil municipal décide à l'unanimité de l'adhésion pour 5 ans minimum à ce service et donne pouvoir à M. le maire pour signer la convention d'adhésion correspondante.

Délibération 2021-01-07-03/03 – Concessions de chasse – Modification

Après de nombreuses relances, deux concessionnaires nous ont informés de leur décision de ne pas renouveler leurs concessions de chasses (respectivement n°18 et n°19). Par ailleurs, un ancien concessionnaire nous a adressé une demande d'une nouvelle concession de chasse déclarée vacante, référencé sous le n°6.

Après délibération, le conseil municipal décide de déclarer vacant les postes n°18 et 19 ; et d'attribuer le poste n°6 au piétonnière.

L'ordre du jour étant terminé, Monsieur le maire continue la séance avec les questions diverses :

Pascal CASSIAU :

- La vente du lot 13 au lotissement du Pont du Bos est annulée, les acheteurs s'étant rétractés.
- Le chemin de Lestage pourrait passer en sens unique du fait de travaux de sécurité qu'il convient de réaliser (attente expertise).

Oriol MARTINEZ :

- Boîte à livres : envisager son installation dans une zone fréquentée, soit aux abords de l'école, soit au jardin public, soit sur la place devant la poste. Réflexion sur le format et l'emplacement à mener.
- COVID : envisager une animation pour les jeunes n'ayant pas pu participer à la classe l'année passée, ainsi que ceux de cette année ; dès que possible. A été évoqué également une animation type « défis dans la ville » à destination des jeunes : réflexion à mener sur ce sujet.

SÉANCE DU 18 FÉVRIER 2021

Délibération 2021-02-18-01/04 – Demande de subventions ancienne perception

Une consultation a été lancée afin d'étudier la rénovation énergétique du bâtiment occupé actuellement par les Eschourdes/l'ADDAH/le club du 3^{ème} âge. Suite à la réception des offres, l'isolation par l'extérieur n'est pas retenue pour des raisons budgétaires, les travaux se porteront uniquement sur le renouvellement du système de chauffage. Après délibération, à 17 voix POUR et 2 ABSTENTIONS, le conseil municipal approuve le plan de financement ci-dessous, autorise M. le maire solliciter les subventions inscrites au plan de financement.

Poste de dépense	Montant	Financement	Montant
Installation nouveau mode de chauffage	13 387.08€	DETR (40%)	5 354.83€
		Complément pour les opérations de rénovation énergétique des bâtiments des collectivités territoriales (40%)	5 354.83€
		Commune (20%)	2 677.42€
TOTAL	13 387.08€	TOTAL	13 387.08€

Délibération 2021-02-18-02/05 – Demande de subventions logement du presbytère

Les menuiseries du logement du presbytère ont été changées, la commune a pu bénéficier d'une aide suite à la convention signée avec le SYDEC (environ 200€). Un devis a été réalisé pour la rénovation du système de chauffage. Après délibération, à l'unanimité, le conseil municipal approuve le plan de financement ci-dessous, autorise M. le maire solliciter les subventions inscrites au plan de financement.

Poste de dépense	Montant	Financement	Montant
Installation nouveau mode de chauffage	3 245.00€	Complément pour les opérations de rénovation énergétique des bâtiments des collectivités territoriales (40%)	1 298.00€
		Commune (60%)	1 947.00€
TOTAL	3 245.00€	TOTAL	3 245.00€

Délibération 2021-02-18-03/06 – Vente d'un lot au lotissement Pont du Bos

Le constructeur de maisons individuelles MIKIT (situé à DAX) nous a permis d'enregistrer une nouvelle réservation pour le lot 13 du Pont du Bos, suite au désistement des premiers acheteurs potentiels.

Après délibération, le conseil municipal autorise à l'unanimité la vente à M. OVONO Obiang, domicilié au 13 rue Mimonce à ORTHEZ (64300), du lot n°13 du lotissement du Pont du Bos, route des Pyrénées, cadastré section G 782, d'une contenance de 400m², moyennant un prix de 25 000€ H.T. auquel s'ajoute une TVA à la marge de 3 336€. Me ROBIN est désigné pour la passation de l'acte.

Délibération 2021-02-18-04/07 – Renouvellement de contrat

Le CDD conclu pour l'emploi de secrétaire générale arrive à son terme le 13 avril 2021. Ce CDD a été conclu sous le motif « faire face à une vacance d'emploi dans l'attente du recrutement d'un fonctionnaire », pour une durée d'un an. Ce contrat est renouvelable une fois si la procédure de recrutement d'un fonctionnaire n'a toujours pas pu aboutir. Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de renouveler pour 1 an le contrat actuel dans les mêmes conditions, après exécution des formalités de publicité et de recrutement si aucun fonctionnaire n'a pu être recruté

Délibération 2021-02-18-05/08 – Projet d'aménagement forestier 2021-2040

Pascal CASSIAU présente brièvement les caractéristiques de la forêt de Pomarez qui représente 135.72 hectares. Entre 1970 et 1990, aucune intervention n'a eu lieu dans la forêt. Un premier plan d'aménagement a été réalisé pour la période 1990 -2006, puis prolongé jusqu'en 2020. La forêt est composée à 92% de sa surface de chênes, et à 5% de feuillus ; 2 classes d'âges y sont représentées : 0 à 40 ans et 81 à 120 ans. 52 hectares sont soumis à une convention passée avec TIGF pour les années 2017 à 2041. Cette convention a fait l'objet d'un versement à la commune de 260 000€. Les vocations de la forêt sont les suivantes : production de bois, écologique (convention TIGF pour la préservation de l'habitat du Pic Mar), sociale (randonnées). La forêt, par sa piste centrale carrossable et le cloisonnement des parcelles, est très bien aménagée et permet un entretien aisé.

Suite à la présentation par L'ONF d'un plan d'aménagement sur 20 ans, au cours duquel il expose les particularités de la forêt ainsi que les préconisations de travaux, après délibérations, le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'adopter le plan d'aménagement proposé.

L'ordre du jour étant terminé, Monsieur le maire continue la séance avec les questions diverses :

Pascal CASSIAU :

- Renouvellement de contrat : un CDD aidé arrive à son terme le 30 avril 2021. La demande de renouvellement de subventionnement de cet emploi a été émise, mais les chances d'obtenir une seconde prolongation sont faibles. Il est décidé de procéder à l'embauche en CDD de cet agent en remplacement du personnel en disponibilité, considérant que cette personne donne pleine satisfaction.
- L'immeuble de l'Aficion sera vendu aux enchères le 11.03.2021. Il est situé en zone de droit de préemption urbain : il est décidé de ne pas exercer ce droit.
- Demande de permis de construire pour une maison en rondin écologique, avec toiture végétalisée : compte tenu de l'aspect écologique, du fait que le projet se situe hors lotissement et hors agglomération, que ce type de constructions sera prévu au PLUi, il est décidé de donner un avis favorable à cette demande d'urbanisme.
- Maison des Traditions : une rencontre a eu lieu avec Francis DARMAILLAC (Président de l'APAT) et Thierry LABORDE (1^{er} vice-président de la communauté de communes, pour la culture) afin d'étudier le projet, discuter des aides possibles. La communauté de communes est favorable au projet, qui se situera dans un local sous les arènes. L'usage de la grange occupée actuellement par l'association sera restitué à la commune.

Oriol MARTINEZ :

- Proposition d'affecter la grange à un « local jeune », géré par une association de jeunes. Geneviève TACHOIRES mentionne qu'il conviendrait que la demande émane des jeunes eux-mêmes.

Caroline NEL :

- Dernière réunion du SIETOM : 93 communes sur les 122 membres. Etaient à l'ordre du jour le vote du CA et le DOB. Beaucoup d'investissements sont à prévoir (rénovation d'un site et renouvellement de matériel, investissement pour respecter l'objectif 2027 de réduction drastique de l'enfouissement), la TEOM va de ce fait augmenter car les finances sont tendues. 2 recrutements seront effectués dans le cadre de remplacement d'agents faisant valoir leurs droits à la retraite.
- Le tri sélectif est très bien effectué sur POMAREZ.
- Le problème des aménagements récemment réalisés dans les déchetteries a été remonté (barrières de sécurité) : aménagement de sécurité nécessaires afin d'empêcher les accidents, et limiter les problèmes de tri lié au basculement direct dans les bennes.

Ludovic NOUGARO

- Réparations de la toiture des arènes et de la marquise de la cantine réalisées.
- Abri du cimetière : les services techniques ont bien entamé le chantier, c'est très réussi.

- Salle André GARBAY : une première réunion de chantier a eu lieu, les travaux débuteront début mars.
- Voirie : le curage des fossés est quasiment terminé (réalisation d'environ 20km).
- Avenue du Marsan : réunion faite avec le bureau d'étude et les concessionnaires des réseaux, les travaux relatifs aux réseaux commenceront en avril, les travaux d'aménagements seront réalisés à partir d'octobre/novembre.
- Aire de camping-car : suite à la réception des premiers estimatifs, le concept est à retravailler en commission travaux. Les plans sont arrêtés, la demande de déplacement des candélabres a été faite. Afin de réduire le coût, l'aire sera aménagée en gravier.
- Lotissement : il faut étudier la possibilité d'avancer dans l'aménagement des espaces publics, suite aux constructions terminées et/ou en cours.
- Route de Lestage : sinistre déclaré du fait de l'éboulement d'un talus (espace public), non couvert par l'assurance. Un enrochement est nécessaire rapidement.
- Feu comportemental : en attente de l'évolution de la législation. Le département va être de nouveau sollicité pour l'implantation du feu tricolore pour la sécurisation du passage piéton de l'EPHAD, sans activation de la fonctionnalité de contrôle de la vitesse tant que la réglementation n'est pas fixée.

Hélène TORTIGUE :

- Personnel : embauche d'un CDD pour le remplacement d'un agent ayant demandé un congé parental.
- Une période compliquée a été traversée avec le COVID : 5 personnes absentes simultanément sur une équipe de 11 personnes. Des solutions ont été trouvées rapidement, recours à des CDD, augmentation du volume horaire des autres agents en place, et aide des élus pour de la surveillance ponctuelle. Tout est rentré dans l'ordre.
- Protocole sanitaire : respecté à la lettre. Les dernières directives seront en place pour la rentrée, les espaces entre les groupes de tables à la cantine sont portés à 2m (le tatami a été démonté à cet effet).

Véronique GUILHORRE :

- Le colis à destination des aînés a été très apprécié. Sandrine SABATHIE fait remonter qu'elle a constaté un réel besoin de contact de la part de certains habitants isolés.

Sébastien LARRERE :

- Des bouches incendies de la commune sont hors services : la SOGEDO va faire remonter l'information et un devis de réparation. Pascal CASSIAU affirme que les réparations seront réalisées sous les meilleurs délais.

SÉANCE DU 4 MARS 2021

Délibération 2021-03-04-01/09 – Approbation du compte de gestion 2020 budget Forêt de Gert

Après présentation des comptes, à l'unanimité, le conseil municipal approuve le compte de gestion établi par le receveur municipal et constate la stricte concordance avec le compte administratif.

Délibération 2021-03-04-02/10 – Approbation du compte administratif 2020 budget Forêt de Gert

Le maire s'étant retiré, M. Alain GARBAY préside la séance et porte à la connaissance du conseil le compte administratif 2020. A l'unanimité, le conseil municipal approuve le compte administratif et constate les résultats suivants :

	Report année antérieure	Solde d'exécution	Restes à réaliser	Résultats cumulés
Section d'investissement	0.00€	0.00€	0.00€	0.00€
Section de fonctionnement	0.00€	0.00€	0.00€	0.00€

Délibération 2021-03-04-03/11 – Affectation du résultat 2020 budget Forêt de Gert

A l'unanimité, les membres du conseil municipal décident de l'affectation du résultat d'exploitation de la manière suivante :

- Compte 1068/Excédent de fonctionnement capitalisé : 0.00€
- Ligne R002/Excédent de fonctionnement reporté : 0.00€

et la reprise du résultat d'investissement 2020 en section d'investissement pour : 0.00€

Il est décidé de traiter les délibérations 07/15, 08/16 et 09/17 dès à présent, puis de reprendre la chronologie prévue.

Délibération 2021-03-04-07/15 – Approbation du compte de gestion 2020 budget Pont du Bos

Après présentation des comptes, à 18 POUR et 1 ABSENTATION (Guillaume BESSELLERE), le conseil municipal approuve le compte de gestion établi par le receveur municipal et constate la stricte concordance avec le compte administratif.

Délibération 2021-03-04-08/16 – Approbation du compte administratif 2020 budget Pont du Bos

Le maire s'étant retiré, M. Alain GARBAY préside la séance et porte à la connaissance du conseil le compte administratif 2020. A 18 POUR et 1 ABSENTATION (Guillaume BESSELLERE), le conseil municipal approuve le compte administratif et constate les résultats suivants :

	Report année antérieure	Solde d'exécution	Restes à réaliser	Résultats cumulés
Section d'investissement	+ 89 558.44€	- 90 215.44€	0.00€	- 657.00€
Section de fonctionnement	0.00€	0.00€	0.00€	0.00€

Délibération 2021-03-04-09/17 – Affectation du résultat 2020 budget Pont du Bos

A 18 POUR et 1 ABSENTATION (Guillaume BESSELLERE), les membres du conseil municipal décident de l'affectation du résultat d'exploitation de la manière suivante :

- Compte 1068/Excédent de fonctionnement capitalisé : 0.00€
- Ligne R002/Excédent de fonctionnement reporté : 0.00€

et la reprise du résultat d'investissement 2020 en section d'investissement pour : -90 215.44€ (soit -657.00€ en cumulé)

Délibération 2021-03-04-04/12 – Approbation du compte de gestion 2020 budget Photovoltaïque

Après présentation des comptes, à l'unanimité, le conseil municipal approuve le compte de gestion établi par le receveur municipal et constate la stricte concordance avec le compte administratif.

Délibération 2021-03-04-05/13 – Approbation du compte administratif 2020 budget Photovoltaïque

Le maire s'étant retiré, M. Alain GARBAY préside la séance et porte à la connaissance du conseil le compte administratif 2020. A l'unanimité, le conseil municipal approuve le compte administratif et constate les résultats suivants :

	Report année antérieure	Solde d'exécution	Restes à réaliser	Résultats cumulés
Section d'investissement	+ 15 617.31€	- 24 986.99€	0.00€	- 9 369.68€
Section de fonctionnement	+ 30 704.31€	+ 4 063.20€	0.00€	+ 34 767.51€

Délibération 2021-03-04-06/14 – Affectation du résultat 2020 budget Photovoltaïque

A l'unanimité, les membres du conseil municipal décident de l'affectation du résultat d'exploitation de la manière suivante :

- Compte 1068/Excédent de fonctionnement capitalisé : 9 369.68€
- Ligne R002/Excédent de fonctionnement reporté : 25 397.83€

et la reprise du résultat d'investissement 2020 en section d'investissement pour : 24 986.99€ (soit - 9 369.68€ en cumulé).

Délibération 2021-03-04-10/18 – Approbation du compte de gestion 2020 budget Poursicam

Après présentation des comptes, à l'unanimité, le conseil municipal approuve le compte de gestion établi par le receveur municipal et constate la stricte concordance avec le compte administratif.

Délibération 2021-03-04-11/19 – Approbation du compte administratif 2020 budget Poursicam

Le maire s'étant retiré, M. Alain GARBAY préside la séance et porte à la connaissance du conseil le compte administratif 2020. A l'unanimité, le conseil municipal approuve le compte administratif et constate les résultats suivants :

	Report année antérieure	Solde d'exécution	Restes à réaliser	Résultats cumulés
Section d'investissement	+ 95 523.13€	- 1 984.72€	0.00€	+ 93 538.41€
Section de fonctionnement	0.00€	0.00€	0.00€	0.00€

Délibération 2021-03-04-12/20 – Affectation du résultat 2020 budget Poursicam

A l'unanimité, les membres du conseil municipal décident de l'affectation du résultat d'exploitation de la manière suivante :

- Compte 1068/Excédent de fonctionnement capitalisé : 0.00€
- Ligne R002/Excédent de fonctionnement reporté : 0.00€

et la reprise du résultat d'investissement 2020 en section d'investissement pour : -1 984.72€ (soit +95 538.41€ en cumulé).

Délibération 2021-03-04-13/21 – Approbation du compte de gestion 2020 budget Commune

Après présentation des comptes, à l'unanimité, le conseil municipal approuve le compte de gestion établi par le receveur municipal et constate la stricte concordance avec le compte administratif.

Délibération 2021-03-04-14/22 – Approbation du compte administratif 2020 budget Commune

Le maire s'étant retiré, M. Alain GARBAY préside la séance et porte à la connaissance du conseil le compte administratif 2020. A l'unanimité, le conseil municipal approuve le compte administratif et constate les résultats suivants :

	Report année antérieure	Solde d'exécution	Restes à réaliser	Résultats cumulés
Section d'investissement	- 140 206.19€	+ 321 981.94€	- 691 441.00€	- 509 665.25€
Section de fonctionnement	+ 161 235.32€	+ 449 514.01€	0.00€	+ 610 749.33€

Délibération 2021-03-04-15/23 – Affectation du résultat 2020 budget Commune

A l'unanimité, les membres du conseil municipal décide de l'affectation du résultat d'exploitation de la manière suivante :

- Compte 1068/Excédent de fonctionnement capitalisé : 509 665.25€
- Ligne R002/Excédent de fonctionnement reporté : 101 084.08€

et la reprise du résultat d'investissement 2020 en section d'investissement corrigé des restes à réalisés, pour : -369 459.06€ (soit -509 665.25€ en cumulé).

L'ordre du jour étant terminé, Monsieur le maire continue la séance avec les questions diverses :

Pascal CASSIAU :

- Commission communication : quelle périodicité a été retenue pour le bulletin ? Véronique GUILHORRE indique qu'il avait été acté 2 parutions annuelles en commission, mais visiblement cela n'avait pas été rapporté en séance du conseil municipal. Il est décidé de faire 3 parutions annuelles, et de montrer à cette occasion le travail effectué et réaliser une présentation des élus. Des photographies individuelles seront prises. Prochaine réunion de la commission communication le lundi 22 mars à 20h00.

Hélène TORTIGUE :

- Commission personnel/école : une bonne séance de travail a été menée avec la finalisation des projets Lignes Directrices de Gestion, refonte du RIFSEEP, astreintes, dotations en vêtements de travail (sécurité, visibilité, harmonisation), flochage des véhicules de la commune. Le PEDT reste à finaliser (en cours).
- CCAS : rencontre avec un collectif de pomaréziens pour la mise en place de visites pour les personnes isolées : recensement et organisation en cours.

Ludovic NOUGARO

- Lotissements Poursicam et Pont du Bos : habitants qui commencent à emménager, il convient d'envisager une avancée dans la voirie à 80% (bordures et couche de gravier) pour une sécurisation et un meilleur aspect visuel. Il restera à réaliser l'enrobé un peu plus tard.

Alain GARBAY :

- Appel auprès des responsables de commissions : merci de nous faire passer les devis pour la préparation du budget.
- Bornes incendies : un devis a été demandé à la SOGEDO pour remise en état.

Véronique GUILHORRE :

- Questionnement au sujet de la construction du stand de tir concernant les réseaux d'alimentation : il sera autonome (tel qu'annoncé dans le projet).

Nos Associations en Images



AMIS DE L'ÉGLISE DE POMAREZ

Après une année sans activités associatives, la Société des amis de l'église a pu tenir son Assemblée générale 2020, de façon très originale, en visio conférence ! Bravo à toutes celles et ceux qui ont « joué le jeu ».

Dès que les incertitudes liées à la situation sanitaire pourront être levées, nous espérons pouvoir proposer de nouveaux événements culturels pour lesquels des pistes sont déjà engagées : accueillir un concert instrumental et la maîtrise de la cathédrale de Bordeaux.

D'autres projets suivent leurs cours au milieu des contraintes imposées par cette période confuse. Pour nous aider, n'hésitez pas à adhérer ou à rejoindre les sociétaires du Crédit Agricole d'Aquitaine qui nous soutiennent via l'opération Tookets : <https://bit.ly/3sDocui>



APPEL À COTISATION ANNÉE CIVILE 2021

Pour faciliter la tenue de la comptabilité de l'association, les adhésions peuvent se faire par chèque (10€) à l'ordre de la SAEP ou bien sur le site Hello Asso :

<https://www.helloasso.com/associations/societe-des-amis-de-l-eglise-de-pomarez/adhesions>

SCANNEZ CE QR-CODE POUR ADHÉRER EN LIGNE



CONTACT

Site internet : <https://sites.google.com/site/unorgueapomarez>

Page Facebook : @NDdePomarez

Amis de l'église de Pomarez – 61 rue de la mairie – 40360 POMAREZ

CLUB DES RETRAITÉS « LOUS BAROUNNETS DE LA MECQUE »

Le Club des Retraités de Pomarez a fait son Assemblée Générale par correspondance avec terme au 15 Mars 2021. Pour la fin d'année, les activités « cartes », « voyages », « pétanque », « repas conviviaux » sont suspendues. Au titre de l'activité Multimedia, informatique, information, nous avons continué à diffuser via mail, un extrait de Sud-Ouest au titre des loisirs. L'activité « marche » avait lieu au gré des autorisations : actuellement par sous-groupes de 6 personnes séparés de quelques mètres.

La liberté de déplacement nous a permis d'organiser la confection et la distribution d'un petit colis à tous les adhérents. Merci aux bénévoles qui ont participé à la distribution.

Il convient d'ajouter :

- participation active à l'opération « solidarité madagascar »,
- participation à la banque alimentaire.

PROJETS 2021 : rien n'est sûr pour le 1^{er} semestre (ni pour la suite)

- **Mars 2021** : AG dans le cadre de la pandémie, papier et messagerie électronique
- **Samedi 29 Mai** : Repas traditionnel Annuel avec Traiteur Dulouat salle du Belvédère. 11h00, Messe à Pomarez 12h00, apéro à la Mairie (prévenir Mairie)
- **Vendredi 11 Juin** : Sortie Larresingle (gers)
- **Jeudi 1er Juillet** : Repas grillade au belvédère
- **Vendredi 10 Septembre** : sortie avec Clermont Cambo (Rostand)+ visite de Bayonne.
- **Jeudi 7 Octobre au belvédère** : loto au belvédère.



- **Octobre** : sortie rencontre du terroir : avec David Auch et marché au gras de Samatan.

- **Samedi 20 Novembre** : Repas de fin d'année

- **Jeudi 16 Décembre** : Mézos... (date souhaitée mais qui dépend de l'organisateur de l'événement)

Nouveauté : en gestation depuis longtemps nous vous proposons un groupe de Marche Bien être. Le but est de vous permettre de faire une séquence de marche détente en compagnie (limitée pour cause de Covid à des petits groupes de 6 personnes). L'objectif est de permettre à tous ceux qui peuvent avoir des difficultés de néanmoins marcher à leur rythme sur environ 2kms. Ou? dans un premier temps, autour du lac de Tastoa, (mais d'autres choix tels que piste de la Barthe de Jusan, autour du château d'eau ...). Quand ? Le jeudi à partir de 9h30. Ce jour est susceptible de modification pour ne pas être en concurrence avec d'autres activités physiques. Nous attendons vos remarques. On peut imaginer de s'y rendre directement ou d'organiser un co-voiturage à partir de la place des Arènes : exprimez vous.



CCAS DE POMAREZ

Le Centre Communal d'Action Sociale est rattaché à la Mairie et est présidé par M. le Maire. Son conseil d'administration est nommé par le Conseil Municipal et se constitue paritairement d'élus et de personnes investies dans le secteur social soit professionnellement, soit associativement. Son action vise à aider et soutenir les plus défavorisés. Il est financé par une subvention de la commune et des dons.

Aujourd'hui, le CCAS de Pomarez prend en charge à hauteur de 50% les abonnements de téléassistance et participe aux frais d'obsèques pour les personnes sans famille ni ressource.

La nouvelle équipe souhaite développer ses compétences afin de répondre aux besoins de la population locale. Une réunion s'est tenue le mardi 23 Février 2021 pour amorcer ce projet : un bilan social sur la commune va être établi, des rencontres avec des acteurs sociaux vont être organisées.

Lors de cette même réunion, un premier projet d'action sociale a été présenté par des habitantes de la commune : sensibles à la richesse culturelle et la mémoire de nos anciens afin de rompre l'isolement de cette génération, elles proposent des visites auprès de ces personnes

par un temps de présence, d'écoute et de partage. Le groupe se compose de Colette Dupouy, Isabelle Darrigade, Marie Paule Dailencq et Zouinia Palmer, Jean Jacques Bargeles, Isabelle Maton, Hélène Tortigue et Pascal Cassiau.

Les membres du CCAS et les élus ont été touchés par cette démarche et ont décidé de l'encourager. Début Mars, une première liste de personnes isolées a été contactée par la Mairie avant les premières visites. Un bilan de cette action sera fait lors d'une prochaine rencontre entre ce collectif et le CCAS.

Dans un second temps, Isabelle Darrigade a également proposé la mise en place d'un covoiturage solidaire en appui de l'association ORSEC (On Roule Solidaire en Chalosse). Elle propose de transporter bénévolement les personnes isolées ne pouvant se rendre par leur propre moyen à des rendez-vous médicaux ou administratifs, des courses, du loisir... dans un rayon de 30kms de la commune résidente. Les bénéficiaires doivent remplir les conditions suivantes : être non imposables, sans moyen de locomotion ou sans permis. Ils s'acquittent d'une adhésion de 6€ par an et payent un défraiement au chauffeur de 0.25€ par km parcouru. Les chauffeurs sont tous des bénévoles et sont gérés par des référents sur chaque commune adhérente. Ce service peut-être en effet complémentaire aux visites mais les membres du CCAS préfèrent attendre pour le mettre en place : un état des lieux des besoins sur la commune est nécessaire et la recherche d'un nombre suffisant de bénévoles est indispensable pour pouvoir répondre aux demandes.

Si vous souhaitez bénéficier de visite à domicile pour passer un bon moment, du service de covoiturage ou que vous êtes intéressé pour rejoindre le collectif en tant que bénévole, n'hésitez pas à joindre le secrétariat de la mairie au 05.58.89.30.28

GYM POMAREZIENNE

Ecrire à propos de la gym pomarézienne en ce moment en terme de bilan c'est évoquer un « non-événement » : chacun sait que les salles sont fermées depuis la Toussaint 2020. La mise en place de cours en plein air aurait été complexe et aléatoire pour de multiples raisons. La réalisation d'une AG était délicate en raison des restrictions et cela nous a paru déraisonnable du fait du risque de contagion. Nous pouvons faire circuler des informations par mail et SMS. Un bilan financier avait ainsi été transmis en juin. Le bureau pouvait par contre travailler et a notamment décidé de rembourser les adhérents au prorata du nombre de cours qui n'auront pas eu lieu. Il est aussi convenu de se réunir avant ce qui sera cette fois un événement : la reprise des cours. Il conviendra alors de mettre au point les conditions de reprise pour se mettre en accord avec les nouvelles règles si elles diffèrent des précédentes. Nous avons eu l'occasion de roder en septembre et octobre l'application d'un protocole strict et le nombre croissant de personnes vaccinées permettent d'envisager sereinement cette réouverture. Quand ? Mais même si c'est pour quelques semaines cela en vaut la peine après une aussi longue période d'interruption.



APE DE POMAREZ

Cette année scolaire si particulière ne nous a pas permis à ce jour d'organiser nos manifestations habituelles.

Nous avons déjà organisé, pour Pâques, une vente de chocolats et nous restons optimistes pour l'avenir.

Nous organisons en ce moment le vide grenier pour le week-end de Pentecôte dont vous trouverez l'affiche dans ce bulletin.

Par la suite nous aimerions avec la collaboration des parents bénévoles que nous attendons nombreux, pouvoir organiser une fête des écoles à nos enfants fin juin et pourquoi pas le marché gourmand pour les fêtes patronales.

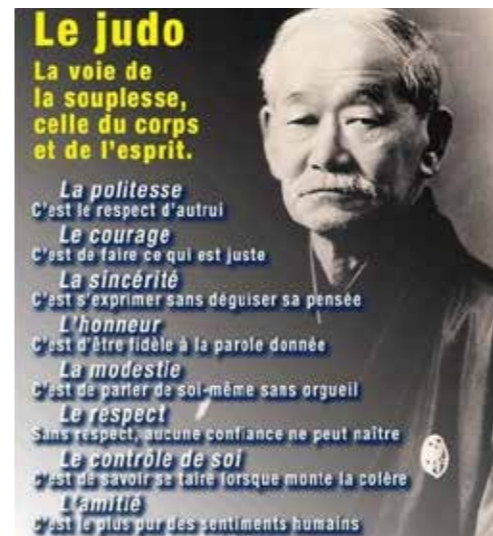
US POMAREZ SECTION JUDO



Nous avons commencé l'année, malheureusement avec beaucoup de contrainte dues au covid. Mais ceci dit nous appliquons les normes sanitaires avec beaucoup d'attention, pour faire perdurer notre club de judo dans la bonne humeur et la santé de tous.

Nos projets à venir : Nous organiserons des cours à l'extérieur après les vacances de pâques.

Dans l'attente de pouvoir tous vous revoir pour des cours qui se dérouleront toujours dans la bonne ambiance et la bonne humeur, il est encore temps de nous rejoindre. Pour tous renseignements n'hésitez pas à nous contacter au 06 76 78 74 70 ou par mail usjudo@hotmail.fr



COMITE DES FETES DE POMAREZ

Après une année 2020 sans festivités en raison de la pandémie du Covid 19, les membres du Comité des Fêtes ont repris leurs activités en ce début 2021.

Le 31 janvier s'est tenue l'assemblée générale, présidée par Nathalie LIPERT, pour clôturer cette année blanche. Celle-ci, démissionnaire, a été applaudie pour son implication. Francine RUSALEN a été également vivement remerciée pour son investissement pendant de longues années au sein du comité, à tenir les caisses des buvettes et des repas. Remerciements adressés aussi à Mélanie SCHMITT pour la tenue du secrétariat pendant deux ans.

Dans la foulée, un nouveau conseil d'administration s'est constitué. Joëlle SALMON a pris la Présidence, épaulée par deux vice-présidents, Sébastien SAINT-GERMAIN et Lucas GUICHEMERRE.

Même si le contexte sanitaire actuel ne laisse présager rien de bon pour les festivités de Pentecôte, le comité a rencontré le 07 mars quelques associations et élus ainsi que les jeunes des classes 2020 et 2021, en vue de leur préparation.

Innovation du Comité avec le samedi la tenue d'un marché gourmand et de créateurs et d'une exposition de voitures anciennes. Les enfants ne seront pas oubliés avec une course de trottinettes et une démonstration de course landaise avec Mathieu NOGUES et Caroline LARBERE. L'association des Parents d'élèves organisera son traditionnel vide-greniers le dimanche. Le lundi, les coursayres retrouveront le chemin des arènes avec la Ganadéria Armagnacaise. Si ces fêtes de Pentecôte ne peuvent se dérouler, il est prévu de reporter éventuellement cette course landaise en juin afin de maintenir la compétition sur 2021 entre les deux ganadérias.

La dynamique association des Jeunes Coursayres est d'ailleurs venue présenter, le 14 mars, aux membres de la commission Course et du bureau son projet « Adare Course ». Son but : aider les comités à organiser leurs courses dans le respect des règles sanitaires, notamment par la mise en place d'une billetterie en ligne avec la possibilité de versement de dons. L'adhésion à ce projet a reçu l'unanimité des membres présents.

Il ne reste plus qu'à espérer que l'année 2021 sera meilleure que celle de 2020, avec le plaisir de voir la jeunesse s'amuser, de se retrouver pour passer d'agréables moments conviviaux autour de nombreuses animations. Que la fête Recommence !

Nouveau bureau : Présidente : Mme Joëlle SALMON
Vice-présidents : Sébastien SAINT GERMAIN et Lucas GUICHEMERRE
Secrétaire : Françoise LAHITTE
Secrétaire adjointe : Joëlle LAGOUARDETTE
Trésorier : Guillaume BOUDZY
Trésorier adjoint : Karine SEVERIN



AVENIR BASKET CHALOSSE

L'actualité d'Avenir Basket Chalosse est famélique puisque la COVID 19 aura eu raison des championnats amateurs, stoppés depuis le 18 octobre 2020. Si la reprise était un temps envisagée pour janvier ou février, l'annulation des compétitions est désormais officielle. L'occasion nous est donnée de poser quelques questions à Thierry PEHAU qui co-préside le club avec Françoise MONFORT.



INTERVIEW

Thierry, comment l'interruption des championnats a été gérée au sein de l'association ?

Elle a d'abord été gérée avec beaucoup de peine et un gout d'inachevé. La reprise début septembre a été poussive et fin octobre, l'arrêt de toutes activités pour les jeunes a engendré la mise au chômage partiel des deux éducateurs.

Pendant les vacances de Noël, nous avons eu la possibilité de reprendre les entraînements en salle pour les équipes jeunes en respectant un protocole très strict de sorte à éviter tout contact. Puis en début d'année 2021, l'interdiction de pratiquer en intérieur nous a conduit à exercer en extérieur. Le club a donc décidé de mettre en place des sessions sur le terrain extérieur de Donzacq, très fonctionnel pour cet usage. Nous avons enchaîné à Gaujacq, au niveau du parking avec la pose de deux panneaux. Aujourd'hui, chaque catégorie a un entraînement d'1H30, les mercredis après-midi et samedis matin. J'encourage les autres communes à en faire de même pour pallier à de nouveaux problèmes et de sorte à inciter les jeunes à pouvoir se rencontrer autour du basket. Maintenant que la FFBB vient d'annoncer la fin de cette saison, nous sommes en train de travailler sur une éventuelle reprise en septembre.

La fréquentation de ces séances en extérieur pour les jeunes est-elle assidue ou y'a t'il une défection particulière ?

Pour l'instant, les séances en extérieur sont très suivies par les jeunes. Les éducateurs font du bon travail pour toujours donner le gout de chausser les baskets aux enfants. Evidemment, la crainte de perdre des licenciés et des bénévoles est toujours dans les esprits. Mais, avec l'ensemble des dirigeants, nous y travaillons d'arrache pied que ce soit au niveau des catégories jeunes comme des seniors. Je remercie donc toutes les personnes qui s'emploient à cette tâche.



Justement, le moral est-il au beau fixe parmi les équipes dirigeantes ?

Le travail des dirigeants est toujours présent malgré une baisse de motivation. Le désir de se retrouver est toujours là avec l'espoir de pouvoir recommencer une saison au plus vite. Je sais que le club pourra compter sur eux. De possibles nouveaux dirigeants ont été sollicités et nombre d'entre eux ont donné leur accord pour s'investir à court terme. Toutefois, la porte demeure ouverte pour toutes les bonnes volontés désirant s'investir au travers de diverses missions.

Les résultats des deux équipes fanions étaient attendus avec des objectifs très hauts. On pense notamment aux filles de N3F qui, déjà l'an passé, ont été privées d'une montée à l'étage supérieur.

Pour l'équipe 1 féminine, la pilule a du mal à passer. En deux ans, elles auraient eu le droit d'accéder en N2 mais la Covid en a décidé autrement. Ce début de saison était très encourageant puisqu'avec quatre victoires et une défaite, les filles étaient premières de leur poule. A l'issue d'une réunion avec celles-ci et leur encadrement, il a été décidé de demander une Wild Card d'accession à la N2 dès la saison prochaine.

Pour les garçons 1, on note un très bon début dans le championnat de Régionale 1. Le groupe est très motivé et bien entouré par les coachs, Philippe et François et la présence de l'ancien joueur professionnel, Florian Lesca qui fait parler son expérience. Avant l'interruption, l'équipe comptait une seule défaite, concédée à Préchacq.

Je pense aussi très fort à nos équipes 2 et 3 qui sont l'âme de notre association. Nous nous emploierons à faire le maximum pour elles.



La préparation de la saison prochaine est-elle entamée ? notamment au niveau des effectifs ?

Pour la saison prochaine, les filles 1 repartent avec une très grosse bonne ossature ainsi que le même encadrement. Nous sommes en train d'essayer de renforcer cette équipe avec des joueuses du cru et certaines arrivées prometteuses sont en très bonne voie.

Chez les garçons, le groupe continue dans sa grande majorité à l'exception probablement de Rémi Dossarps qui remisera ses baskets. Le retour de Loïc Herviou est acté après sa grave blessure au genou. En complément, le club recherche deux joueurs, plutôt locaux.

Pour les dirigeants d'ABC, c'est une satisfaction de repartir avec l'essentiel des effectifs surtout en période de crise sanitaire. Cela reflète bien l'envie de licenciés d'évoluer au sein de notre club.



La crise du Covid 19 impacte-t-elle les finances du club ?

Avant tout, je tiens à remercier la majorité de nos sponsors qui nous ont suivis malgré la crise sanitaire. Pour le reste, l'absence d'animations, de lotos, de coupe Sud Ouest, de coupe des Landes, de kermesses, de distribution de calendriers, ont perturbé notre trésorerie. Des aides ont été demandées à la FFBB et autres instances pour soulager les finances. Malgré tout, les réserves de notre club demeurent correctes en raison de l'excellent travail de nos anciennes structures. Toutefois, il ne faut pas que cela dure trop longtemps. Enfin, Je tiens évidemment à remercier les six communes pour leur soutien inconditionnel.

Pour finir, que peut-on se souhaiter pour la suite ?

Nous espérons pouvoir redémarrer le plus vite possible afin de pouvoir revivre ensemble des moments extraordinaires. Nous sommes une association très jeune issue de deux clubs plus anciens et une osmose était en train de se créer. J'espère que cela va pouvoir perdurer à la reprise et que tout le monde pourra se retrouver dans les valeurs de notre club. Pour conclure, je dis tout simplement « à bientôt autour d'un terrain de basket et surtout auprès du verre de l'amitié. »

ACTUALITÉS DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE ET DE L'HARMONIE DE POMAREZ

LA MUSIQUE À TRAVERS L'ÉCRAN FIN 2020

Loin de se laisser abattre par la crise sanitaire, l'école de musique de Pomarez employant huit professeurs, a pris le contre-pied de la situation pour garder le rythme. Lors du premier confinement, l'équipe pédagogique s'était déjà « réinventée » afin de proposer d'autres moyens que les cours en présentiel.

Avec le deuxième confinement de novembre, c'est sur WhatsApp, FaceTime, Zoom, et autres outils numériques, que l'équipe enseignante a assuré la continuité pédagogique et a gardé le lien avec leurs élèves.

A ce titre, Véronique Guilhorre, directrice de l'école tient à remercier Emilie Lespiauc (flûte traversière), Elodie Lafittau (solfège et orchestre), Victoria Urquia (cor), Jean-Marie Cazaux (saxophone), Dominique Lauga (trompette), Dorian Domenger (trombone et euphonium), et Thomas Larrouy (percussions), pour leur investissement et leur sérieux, durant toute cette période difficile.

« Il faut s'adapter avec nos propres outils numériques, nos problèmes de connexions, le délai entre le son et l'image.... C'est franchement pas « top » ! Mais les élèves sont là et suivent leur cours sérieusement, avec une grande implication des parents. Merci à tous, cela encourage et motive » souligne Véronique.

Afin d'investir les élèves dans un projet musical, avec le travail des professeurs, l'école de musique a posté du 1er au 24 décembre une vidéo musicale par jour pour le calendrier de l'Avent sur la page Facebook de l'Harmonie. Ces vidéos ont ensuite été assemblées sous forme de diaporama pour être diffusées aux résidents de l'Ehpad de Pomarez. L'occasion pour eux, privés de leurs familles, de vivre Noël dans une ambiance conviviale agrémentée par la musique et les chants des enfants. Le succès de ce projet, tant sur les réseaux qu'à l'Ehpad, fut une belle récompense pour nos musiciens en herbe.



Une note d'espoir est venue égayer la reprise de janvier, puisque les cours se font désormais en présentiel à l'école de musique. L'enseignement s'en retrouve facilité, malgré les contraintes sanitaires à respecter. Il est plus facile pour les élèves de progresser. Le lien social ainsi maintenu est extrêmement important pour garder la motivation et le plaisir de travailler.

L'orchestre de l'école de musique, était quant à lui fin prêt pour participer au concert de Sainte Cécile prévu le 5 décembre. Elodie Lafittau, dirigeant ces jeunes musiciens depuis la rentrée scolaire de 2020, avait préparé un programme des plus variés pour marquer son arrivée. Malheureusement, les élèves ont entamé la trêve hivernale sans pouvoir présenter le fruit de leur travail.

Sainte-Cécile, patronne des musiciens, n'a pas été honorée.

De même pour l'Harmonie, le concert de Sainte Cécile prévu le 5 décembre n'a pas eu lieu, provoquant une très grande déception chez les musiciens qui y ont cru jusqu'au dernier moment.

En effet, l'Harmonie de Pomarez avait repris les répétitions dès le mois de septembre dans le hall des sports, en suivant un protocole sanitaire strict, dans l'espoir de retrouver son public. Le nouveau confinement de novembre y a mis un terme. Monseigneur Nicolas SOUCHU avait prévu de venir nous écouter cette année. Il fut bien là ce dimanche pour célébrer la messe, mais sans les musiciens, sans la musique si appréciée pour ce concert particulier. Une promesse d'être présent en 2021 serait bienvenue pour relancer le moral des troupes car les musiciens ont bien l'intention d'impressionner Monseigneur !



Passé la trêve hivernale, la situation ne s'est guère arrangée. Pas de reprise des répétitions, pas d'assemblée générale. L'année 2021 n'a pour ainsi dire pas commencé pour les musiciens de l'Harmonie.

Outre les deux répétitions de juillet, les rares sorties de l'été, et les quelques répétitions de septembre/octobre, c'est donc depuis un an maintenant que l'Harmonie est à l'arrêt et que les musiciens sont privés de leur rendez-vous hebdomadaire. Oui mais, déclare Véronique, « ils peuvent souffler dans leur instrument chez eux, c'est un moindre mal ! » Que nenni, pensent-ils très forts, « lorsque l'on est musicien amateur dans une harmonie, on aime jouer et partager ensemble ».

Le point positif vient de l'orchestre des jeunes, qui a pu reprendre les répétitions en respectant les règles sanitaires en vigueur. L'occasion pour les jeunes pousses de l'Harmonie de cultiver ce qui caractérise le plus l'association : la convivialité.

La vie du musicien actuellement ne résonne plus de la même façon. La crise sanitaire retire aux musiciens le plaisir de jouer ensemble, tout en générant de surcroît des difficultés financières pour l'association. Les dernières décisions gouvernementales liées à la COVID 19 ont eu raison du concert annuel de la Sainte Cécile, mais aussi de celui de Pâques 2021. La reprise sera dure, car comme les sportifs, les musiciens ont besoin de s'entraîner pour garder leur niveau, mais la motivation sera mise en exergue par le manque et le plaisir de se retrouver enfin.

Les dirigeants de l'Harmonie de Pomarez sont unanimes. Ils feront le maximum pour organiser et rendre réalisable une manifestation musicale dès que possible, dans le respect des précautions sanitaires.



Mars 2020.....mars 2021, une longue année très particulière à se confiner, se déconfiner, se reconfiner, se masquer, se désinfecter, se distancer, se questionner... Bref, un régime à user les nerfs et le moral...Mais c'est sans compter sur la capacité à « batailler » et à avancer de quelques membres de notre Association pour combattre le marasme ambiant.

REALISATION DE LA MAQUETTE DE LA MECQUE

Ainsi, un groupe de passionnés, maquettistes improvisés s'est lancé dans la reproduction de nos arènes à l'échelle 1/72e. Ils étaient 5 à se réunir quand les circonstances le leur permettaient, le samedi matin pour œuvrer dans la minutie, la précision et la délicatesse. Le résultat est tout simplement stupéfiant. En cours, les dernières retouches, les ultimes finitions et ce petit chef-d'œuvre pourra s'exposer au public. Monsieur le Maire a été sollicité pour trouver un écrin à la hauteur du bijou !

PROJET PEDAGOGIQUE POUR LES ECOLIERS DU DEPARTEMENT

Annie GUISE, enseignante retraitée s'est mise à la disposition de l'Association pour élaborer un programme proposant des visites et des animations sur la course landaise à des élèves du primaire. Les enfants sont encadrés par les bénévoles de l'APAT. Ce programme complète les activités proposées dans le cadre du projet gascon. Il a reçu l'agrément de l'Education Nationale et a été testé avec succès en janvier 2020. Les écoliers de Pomarez participeront à cette découverte dès le mois de mai 2021, la Municipalité ayant autorisé l'accès aux arènes pour les scolaires. Le programme a été diffusé auprès des établissements du département.

CREATION D'UNE MAISON DES TRADITIONS

Une idée qui fait son chemin... En 2008, une stagiaire travaillant pour le Conseil Général a réalisé un mémoire étudiant la faisabilité et l'intérêt que pourrait représenter la création d'une maison de la course landaise à Pomarez. L'APAT reprend le dossier et souhaite valoriser ce patrimoine architectural unique que représentent nos arènes et dédier ce lieu aux traditions taurines fortement ancrées dans nos terroirs. Bien sûr ce projet ambitieux ne pourra être mené qu'avec le soutien logistique, financier et administratif de l'équipe municipale. L'APAT veut y croire et attend de pouvoir exposer le projet au Conseil Municipal.

Voilà les priorités de notre Association pour les mois futurs. Bien sûr les autres activités reprendront dès que le contexte sanitaire sera favorable. Nous avons hâte de nous retrouver pour accueillir de nouveaux touristes, des familles, le public coursayre, les enfants... pour rouvrir nos ateliers et créer toute sorte d'objets destinés à la vente (aquarelles, magnets, porte-clés, mini boléros, devises...)

EDITIONS COURSAYRES

Nous avons lancé une série d'éditions coursayres dont la première « trilogie » a été épuisée avec grand succès en quinze jours. Histoire de la Ganadéria Dubecq /Mémoires de Tastoia autour de la grange du lac/Arènes Pomarez 2006 Cette première série PEUT ETRE RESERVEE EN MAIRIE -05.58.89.30.28 pour 25 euros les trois livrets.

Une deuxième série paraîtra prochainement avec pour thèmes : MEMOIRES DE LA MECQUE/ MEMOIRES DE LA FORET et ARBRES REMARQUABLES de POMAREZ.

Alors si vous avez des talents cachés ou reconnus de peintre, de brodeuse, de photographe, de conteur, de bricoleur..., si tout simplement vous vous intéressez à notre patrimoine et souhaitez transmettre nos traditions vous avez votre place auprès des 80 sympathisants et bénévoles qui nous ont déjà rejoints.

Contactez nous au 05 58 89 30 28 ou au 06 75 62 67 14. Vous pouvez aussi consulter notre site internet : lapat.fr



Le 13/02/2021

IBIZA, Corne d'OR 2015/2016/2017, s'est échappée au paradis ! Elle avait la noblesse de ne jamais combattre un homme à terre. La Reine des coursières, vient de disparaître pour rejoindre le paradis des Cornes d'Or dont elle détenait trois titres. elle dominait la piste par sa combativité, son courage, son élégance et sa grande noblesse.

POMAREZ

DIMANCHE 23 mai de 9h à 18h

Place des Arènes – Dans le respect du protocole sanitaire



Buvette et restauration sous réserve des conditions sanitaires



**RESERVATION
07 80 34 53 60**



Organisée par l'Association des parents d'élèves

Au profit de l'école publique de Pomarez

Imprimé par CA Aquitaine - 434 651 246 RCS Bordeaux- Ne pas jeter sur la voie publique



Agenda

**DIMANCHE 23 MAI 2021 :
VIDE GRENIER**

COURSES LANDAISES :

- DIMANCHE 8 AOÛT 2021
- LUNDI 9 AOÛT 2021
- DIMANCHE 15 AOÛT 2021

**26, 27 ET 28 AOÛT 2021 :
OCTOFOLIES**

Cet agenda est exhaustif. N'ayant pas au moment de la sortie de ce bulletin toutes les informations sur les manifestations à venir en raison des contraintes sanitaires.